CHÈQUE SOLIDARITÉ 31

e-CESU

Mode d'emploi des Chèques Solidarité 31 dématérialisés via internet

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

haute-garonne.fr

Qu'est-ce que le e-CESU ?

- A la place des chéquiers papiers, vous recevez de façon dématérialisée et sécurisée le montant financier correspondant aux Chéquiers Solidarité 31 sur un compte PASS CESU de SODEXO.

  Ce compte est accessible grâce à un login et un mot de passe personnels depuis le site dédié aux e-CESU :

  www.cesu-sodexo.fr

- Vous rémunérez l'ensemble de vos intervenants en quelques clics. Les ordres de paiement donnés depuis cet espace entraineront un virement sur le compte bancaire de chacun de vos intervenants.

  Chaque mois, vous serez informé par courrier électronique de la mise à disposition du montant de vos Chèques Solidarité 31 sur votre compte e-CESU.

1 Je m'identifie et je gère mon profil

- **Votre identifiant est votre Code CESU :**
  Si vous avez déjà perçu des CESU (papier), votre code figure sur le talon des carnets de chèques que vous avez déjà reçus.

  Si vous n'avez jamais perçu de chéquiers papier, vous allez recevoir par e-mail votre Code CESU lors de la création de votre compte.

- **Votre Mot de passe** est votre date de naissance (JJMMAAAA - ex 01011930, pour une date de naissance au 1er janvier 1930) que vous saisissez lors de votre première connexion.

  Lors de votre première connexion, vous aurez la possibilité de valider ou de modifier ce mot de passe.

2 J'affilie mon intervenant / J'ajoute un intervenant

- **Affiliation d'un intervenant au CRCESU :**
  Pour affilier un intervenant au Centre de Remboursement des CESU, il faut que vous ayez en votre possession les éléments suivants :
  - Identité, adresse postale, RIB ou IBAN, date de naissance des différents intervenants que vous souhaitez rémunérer avec les e-CESU.

  Demander à vos intervenants s'ils reçoivent déjà des CESU :
  - Si oui, alors ils doivent vous fournir leur numéro d'affilié national (NAN) qui leur a été donné par le CRCESU.
  - Si non, vous pouvez les affilier au CRCESU (Centre de Remboursement des CESU) en cliquant sur **« Affilier un intervenant »** et remplir le formulaire. Vous recevrez par e-mail le code NAN de votre intervenant.

- **Ajouter un intervenant sur mon compte e-CESU :**
  Pour régler un intervenant, vous devez obligatoirement l'enregistrer sur votre compte PASS CESU de SODEXO.
  Pour cela, il vous faut cliquer sur « Gérer mes intervenants » et ajouter un intervenant. Vous devez vous munir de son code NAN.

3 Je paye en e-CESU

- Dans la rubrique **« Utiliser mes PASS CESU / Payer mes intervenants »**
- Sélectionnez l'intervenant de votre liste que vous souhaitez régler.
- Sélectionnez le mode de paiement e-CESU.
- Saisissez le montant en euros du e-CESU nécessaire à votre paiement.

PASS CESU

Pour tout renseignement

N° Vert 0 800 600 031

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

sodexo

SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

www.cesu-sodexo.fr

CG31/15/05/793-13881

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Direction pour l'Autonomie
Personnes Agées - Personnes Handicapées

1, bd de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

haute-garonne.fr